RÈGLEMENT CHALLENGE REGIONAL U11 Saison 2023/2024

Article 1 – Titre

La Ligue de Paris Ile de France et ses Districts organisent le Challenge Régional U11, à partir d'une phase de District prolongée par une Finale Régionale. Cette épreuve est réservée aux seules équipes des clubs relevant de son territoire et engagées en Critérium U11. Cette compétition est prioritaire sur l'ensemble des autres rencontres, plateaux ou autres rassemblements organisés par le District.

Article 2 - Administration

La Mission Régionale Foot d'Animation de la LPIFF et les Commissions d'organisation des Districts sont chargées de la mise en place de ces épreuves dans le respect du présent règlement.

Article 3 - Système de l'épreuve

Les épreuves se déroulent le samedi matin sur un ou plusieurs sites en trois phases sous forme de plateaux.

La finale départementale aura lieu le samedi après-midi.

- Au 1er tour : les équipes sont classées uniquement au travers des rencontres.
- Au 2ème tour : les équipes sont classées au travers des rencontres et d'un Challenge Technique.
- Au 3ème tour : les équipes sont classées au travers des rencontres et d'un Challenge Technique.

En Finale de District, les équipes sont classées après deux épreuves :

1. Les rencontres = 50%
2. Les tests techniques + le Fair-play = 50%

Pour la finale de District, n'est qualifiée qu'une équipe par club.

Dates :
1er tour : le matin (voir calendrier Football Animation)
2ème tour : le matin (voir calendrier Football Animation)
3ème tour : le matin (voir calendrier Football Animation)
Finale District : L'après-midi (voir calendrier Football Animation)

1er tour

- Il regroupe toutes les engagées par poules de 4 ou de 3 selon le nombre d'équipes engagées.
- Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tour suivant.

2ème tour

- Il regroupe toutes les équipes qualifiées du 1er tour.
- Le 1er de chaque poule et les meilleurs deuxièmes sont qualifiés pour faire 32 équipes.

3ème tour

- Il regroupe 32 équipes en 8 poules de 4.
- Le premier de chaque poule est qualifié pour la Finale Départementale.

Finale District

Regroupe les 8 équipes qualifiées du 3ème tour en deux poules de 4 clubs.

Garçons :

- A l'issue des deux épreuves (rencontres, tests et Fairplay), les deux équipes classées premières des poules (poules A et B) participent à la Finale Régionale.

Filles :

- A l'issue des deux épreuves (rencontres, tests et Fairplay), les deux équipes classées premières des poules (poules A et B) se rencontrent. Le vainqueur est qualifié pour la Finale Régionale. En cas d'égalité sur ce match, les équipes seront départagées par le résultat de l'épreuve de jonglerie.

Article 4 – Engagements

La compétition est ouverte à tous les clubs du District. Chaque club peut engager autant d'équipes, qu'en critériums U11, qu'il le souhaite. Les équipes exclusivement féminines et les équipes mixtes sont autorisées. Seuls trois joueurs U9 surclassés par équipe sont autorisés. L'engagement est gratuit. La Commission, après réception des engagements, peut refuser les clubs qui ne sont pas en conformité avec les règlements de la F.F.F., de la L.P.I.F.F. et du District 94.

Article 5 - Horaires

A- Les épreuves se jouent et débutent aux jours et heures fixés par la Commission Football à Effectif Réduit.

B- Un **délai de 15 minutes de retard maximum** est accordé. Au-delà de ce délai, l'équipe retardataire sera disqualifiée.

C-Durée des rencontres : lors des 3 premiers tours : 3 rencontres de 16 minutes pour les poules à 4 et 25 minutes pour les poules à 3. **En cas de forfait d'une équipe, le temps jeu prévu initialement reste inchangé**.

1) En Finale : 3 rencontres de 16 minutes
2) Les équipes qui n'auront pas effectué le Challenge Technique avant les rencontres à cause d'un retard, ou autre motif, comptabiliseront « 0 » au Challenge Technique.

Article 6 - Déroulement des épreuves

Les rencontres doivent se dérouler dans l'ordre donné par la commission :

1- **2 rencontres de la Poule A**
2- **2 rencontres de la Poule B**
3- **Ainsi de suite, jusqu'à ce que toutes les rencontres aient eu lieu.**

En cas de non-respect de l'une de ces règles, le plateau ne pourra être validé. Le club accueil sera sanctionné, et ses équipes pourront être disqualifiées.

RECOMMANDATIONS -

Terrains
Il est demandé aux organisateurs de prendre toutes les dispositions pour que les supporters et parents accompagnant les équipes n'aient pas accès aux terrains de jeu.

Fixation des buts
L'attention est de nouveau attirée sur l'obligation d'ancrage des buts de manière à assurer la stabilité de l'ensemble du portique suivant la réglementation.

Article 7 - Qualification

Conformément aux R.G de la F.F.F (Article - 141 Vérification des licences):

Article 8 - Précisions au règlement

Les lois du jeu sont celles du football à 8, à l'exception des temps de jeu. A l'issue de chaque rencontre, les équipes comptabilisent : pour une victoire, 4 points - pour un nul, 2 points - pour une défaite, 1 point - pour un forfait ou un déclassement, 0 point (rencontre gagnée pour l'adversaire 2 buts à 0 et 4 points attribués). A l'issue de ses trois rencontres, l'équipe qui compte le plus de points se voit attribuer la première place et ainsi de suite pour les suivantes.

Feuille de match :

Pour les clubs visiteurs :

Tout se passe sur l'Application GFER94 :
Le nom des joueurs est à renseigner (il y a juste à cocher les joueurs présents). Si vous avez un nouveau licencié, vous pouvez entrer son nom et N° de licence.
Pour les sites d'accueil :
Le nom des joueurs est à renseigner sur l'application GFER94 (il y a juste à cocher les joueurs présents). Le pas à pas vous a déjà été envoyé. Les résultats sont à mettre sur FAL.

I. **1er tour**
Si deux ou plusieurs équipes se trouvent à égalité de points à la suite des rencontres, elles sont départagées de la façon suivante :
   a. Par la somme des points acquis pour les seules rencontres ayant opposé les équipes à départager.
   b. Par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres de la poule.
   c. Par la différence de but pour/contre sur l'ensemble des rencontres de la poule.

II. **2ème Tour**
Si deux ou plusieurs équipes se trouvent à égalité de points à la suite des rencontres, elles sont départagées de la façon suivante :
   a. Par la somme des points acquis pour les seules rencontres ayant opposé les équipes à départager.
   b. Par le Challenge Technique.
   c. Par le nombre de buts marqués.
   d. Par la différence de buts sur l'ensemble des rencontres.

III. **3ème Tour**

Si deux ou plusieurs équipes se trouvent à égalité de points à la suite des rencontres, elles sont départagées de la façon suivante :

a. Par la somme des points acquis pour les seules rencontres ayant opposé les équipes à départager.
b. Par le Challenge Technique.
c. Par le nombre de buts marqués.
d. Par la différence de buts sur l'ensemble des rencontres.

IV. La finale départementale

Les 8 équipes qualifiées sont réparties en 2 poules de 4.

Elles sont classées après 2 groupes d'épreuves :

Groupe 1 : Les Rencontres (50%)

Toutes les équipes de la même poule se rencontreront une fois 16 minutes, sous la formule championnat.

A l'issue de chaque rencontre les équipes recevront :

- pour une victoire, 4 points
- pour un nul, 2 points
- pour une défaite, 1 point
- pour un forfait ou un déclassement, 0 point (match gagné pour l'adversaire 2 buts à 0 et 4 points attribués).

Après ces trois rencontres, l'équipe qui obtiendra le plus de points se verra attribuer la première place. Si deux ou plusieurs équipes se trouvent à égalité de points, elles seront départagées de la façon suivante :

1. par la somme des points acquis pour les seules rencontres ayant opposé les équipes à départager.
2. par le plus grand nombre de buts marqués au cours de l'ensemble des rencontres du groupe.
3. par la différence de but au cours de l'ensemble des rencontres du groupe.
4. En cas d'égalité parfaite, les équipes sont classées ex-æquo.

Groupe 2 : Une épreuve de jonglerie, une épreuve de conduite de balle et une épreuve sur le Fair-play (50%).

Chaque épreuve est notée sur 4 points (l'équipe qui finit première reçoit 1 point, la 2ème 2 points, la 3ème 3 points…). Si 2 équipes finissent premières, elles reçoivent chacune 1 point et ainsi de suite pour les autres égalités.

L'équipe qui obtiendra le moins de points dans sa poule à l'issue des 2 groupes d'épreuves générales sera classée 1ère de celle-ci et ainsi de suite pour les suivantes.

Classement final : Si deux ou plusieurs équipes se trouvent à égalité de points à la somme des places occupées par les 4 épreuves, elles sont départagées de la façon suivante :

a. Par le classement acquis au terme des rencontres de poules.
b. Par la somme des points acquis pour les seules rencontres ayant opposé les équipes à départager.
c. Par la place acquise à l'épreuve de jonglerie.

Article 9 - Arbitrage par les jeunes

Les lois du jeu ont été spécialement définies pour le football à effectif réduit à 8. L'arbitrage central est assuré par un arbitre central obligatoirement accompagné de deux arbitres assistants :

1. Un arbitre officiel de football à effectif réduit.
2. Un dirigeant licencié d'un club présent ne participant pas à la rencontre et connaissant correctement les règles du jeu à 8. NB : la présence d'arbitres assistants licenciés est obligatoire pour chaque rencontre. Dans tous les cas, la rencontre doit être dirigée par une personne licenciée inscrite sur la feuille de rencontre.

Article 10 : Application des Règlements

Les cas non prévus dans le présent règlement sont tranchés par les Commissions compétentes. Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés par la Commission du Football à Effectif Réduit. Leurs décisions sont sans appel

AMENDES PREVUES

- Disqualification 1er tour. **50**€
- Forfait non avisé 1er tour. **15**€
- Disqualification 2eme tour. **80**€
- Forfait non avisé 2eme tour. **30**€
- Disqualification 3eme tour. 90€
- Forfait non avisé 3eme tour. 90€
- Disqualification Finale départementale. 120€
- Forfait non avisé Finale départementale. 120€
- Non-retour des feuilles de résultat et des feuilles d'engagement dans les 48h. 50€
  Préconisation : Veuillez utiliser l'application GFER 94